

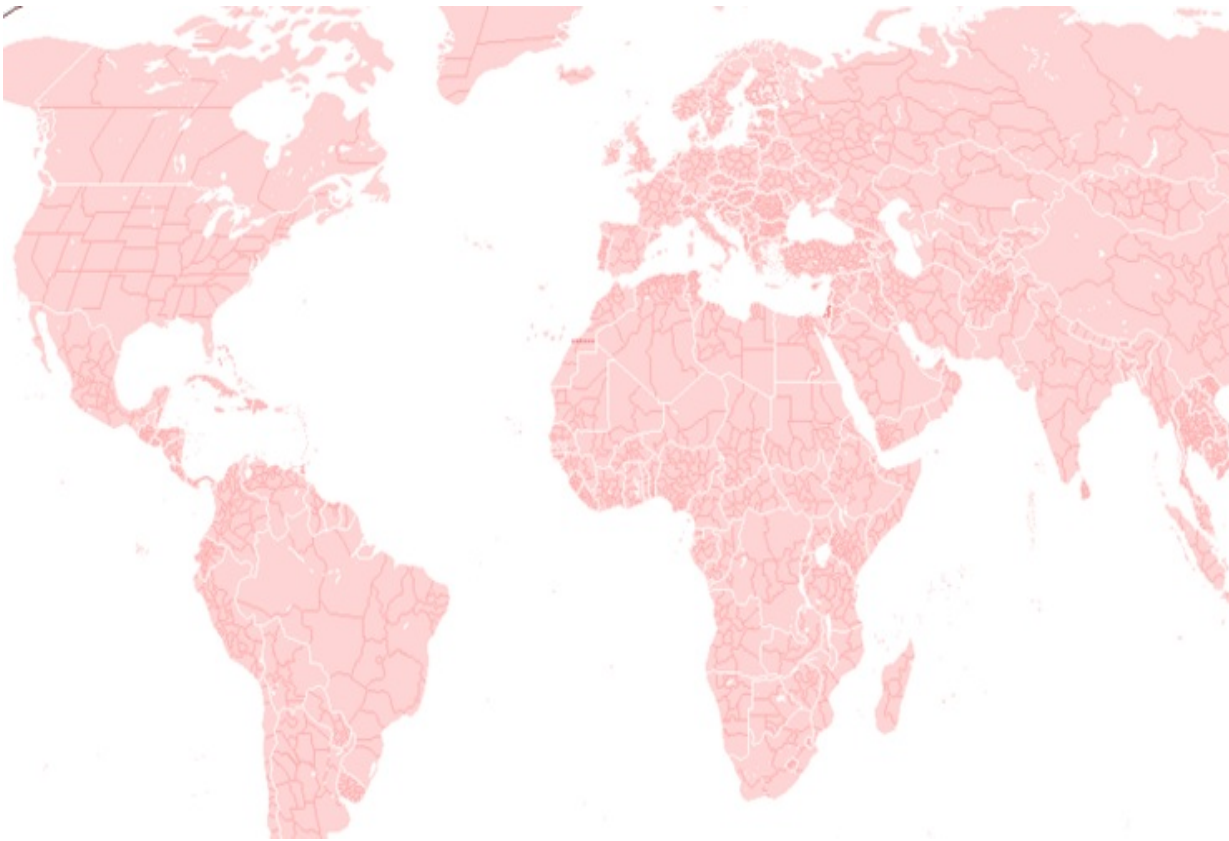
# Interactions UTC

1. Interactions, le Magazine des Technologies Emergentes
2. Thématiques
3. Écosystème local d'innovation
4. 40 : Comment grandir en restant soi-même ?
5. L'Université de Technologie, un enjeu commun ?

## 40 : Comment grandir en restant soi-même ?

L'UTC, membre fondateur de Sorbonne Universités, ouvre son écosystème local d'innovation, territoire d'expérimentation ou open living lab à ses partenaires. L'UTC est une université expérimentale qui après la quarantaine, essaime encore son modèle à l'international après l'avoir fait en France. Elle essaime autour de 2 concepts forts comme la recherche technologique qui sera dorénavant avec l'UTT boosté en matière de R&D sur les systèmes complexes déjà développés à Shanghai. Elle essaime aussi la pédagogie souple qui favorise l'apprentissage et reste proche de l'entreprise via les stages longs et les ateliers projets. Ils sont maintenant élargis à l'international comme maintenant au Brésil.

01 janv. 1970



## Au sommaire de ce dossier

- Sorbonne Universités, la mondialisation des universités
- L'Université de Technologie, un enjeu commun ?
- Un développement international du modèle, cap sur le Mexique
- Le territoire comme laboratoire d'expérimentation grandeur nature
- « L'avenir est à l'open lab »
- Double partenariat pour booster la R&D sur les systèmes complexes

## L'Université de Technologie, un enjeu commun ?



L'UTC se rapproche de l'UTT (Université de technologie de Troyes) et se prépare au grand mouvement de consolidation des pôles universitaires imposé par les pouvoirs publics dans le sillage de la Loi Pécresse de 2007. Les Universités françaises sont engagées dans un vaste mouvement de consolidation et de rapprochement.

La taille des établissements est considérée comme un puissant levier de productivité et de progrès pour peu que ces rapprochements respectent l'identité et les spécificités des établissements concernés. Dans tous les autres secteurs, les entreprises se sont regroupées au cours des 10 dernières années. La mondialisation impose des logiques de taille critique. La France est concernée au premier chef par ce mouvement. Dans ce vaste mouvement, l'UTC entend bien que son ADN et ses spécificités constituent une vraie valeur ajoutée. Pour l'UTC, la technologie n'est pas le produit de la science, elle est une science de la technique. Cette identité des universités de technologie et notamment de l'UTC est un atout incontesté, un élément de différenciation qui rend les universités de technologie originales et différentes.

# Une question de méthode

La France compte trois universités de technologie : la notre, la plus ancienne (créée en 1972) celle de Belfort Montbéliard et enfin celle de nos « grands voisins » de Troyes. Depuis un an, Compiègne et Troyes travaillent à leur rapprochement. « Avec Troyes, dit Alain Storck, président de l'UTC, nous deviendrions la première école d'ingénieur en France en terme de taille ». UTC et UTT seraient ainsi positionnées pour porter l'ingénierie et la technologie dans un projet de rapprochement plus vaste, incluant potentiellement un grand pôle universitaire parisien.

UTT et UTC ont beaucoup de choses en commun : « nous avons monté ensemble un projet de partenariat avec des entreprises autour de notre filiale d'ingénierie Uteam, commente Alain Storck, nos enseignements présentent un caractère complémentaire et enfin, nous sommes situés dans le prolongement de la grande ceinture parisienne ». Pierre Koch le président de l'UTT confirme les synergies et en appelle à des modalités qui préserveraient les intérêts de toutes les parties : « En France, les Ecoles d'ingénieurs souffrent de leur taille modeste mais la solution qui serait de les fusionner indistinctement n'est sans doute pas la meilleure. On peut s'entendre sur le principe, la vraie question est celle de la méthode ».

M. Koch rappelle que la réforme des Régions a créé des unités politiques et administratives plus puissantes. « Nous sommes des acteurs importants de nos territoires, l'UTT dans le Grand Est, l'UTC dans les Hauts de France, nous devons garder notre capacité à agir localement ». Compiègne et Troyes soutiennent cependant le même projet d'enseignement. Elles ont décidé de faire cause commune pour accueillir les grands changements en cours. Pierre Koch pense néanmoins qu'il « conviendra de trouver un dispositif qui respecte les enjeux de la consolidation tout en préservant l'autonomie des acteurs régionaux. « Ce sont les modalités d'adhésion à Paris IV et Paris VI qui devront préciser tous ces points ».